



vente de terrain bloquée a la caisse des depot

Par **tif**, le **18/11/2011** à **13:11**

nous sommes plusieurs indivisaire sur une vente de terrain qui appartenait aux parents de mon grand père.dont la vente a été signé en 2006 et accepté par tout le monde.a ce jour l argent de la vente a été placer a la caisse des depot car la notaire qui ses occuper de l affaire n arrive pas a définir combien touche chaque indivisaire.nous ayons de l avoir au téléphone a plusieurs reprise mais elle ne nous rappelle jamais. car pour elle cette affaire est trop compliqué.nous n avons pas les moyen de prendre un autre notaire que peu ton faire.

Par **fra**, le **18/11/2011** à **14:44**

Bonjour,

[citation]nous ayons de l avoir au téléphone a plusieurs reprise mais elle ne nous rappelle jamais. car pour elle cette affaire est trop compliqué[/citation]

Votre affirmation est étonnante car une répartition de prix entre co-indivisaires peut être complexe mais en aucun cas impossible à régler par un Notaire.

Vous pouvez écrire à la Chambre des Notaires pour voir s'il est possible d'avoir des éclaircissements de ce côté ou bien si un autre Notaire peut être nommé pour finir le travail.